

# **INNOVATIVE RESOURCES MANAGEMENT**

---

## **RAPPORT DE MISSION SUR L'ANALYSE PARTICIPATIVE DES COÛTS BÉNÉFICES ET RISQUES A DJOUM ET NGAMBE TIKAR**

*Du 24 MAI au 8 JUIN 2002 au Cameroun*

**Dr Zéphirin MOGBA**

**BANGUI, 2002**

## **CHAPITRE PREMIER**

### **ANALYSE PARTICIPATIVE DES COÛTS BENEFICES ET RISQUES**

#### **I. PROGRAMME D'ACTIVITE DU CONSULTANT**

Le programme de formation des équipes thématiques a été organisé autour de sept étapes, sommes toutes, complémentaires.

##### **Etape 1 : Introduction du consultant et de son assistant**

Il s'agissait pour le consultant principal de présenter les objectifs de sa mission et les différentes activités qui s'y rattachent. Il a aussi montré sa méthodologie de travail fondée sur un enseignement théorique en salle dans la matinée et la réalisation par les équipes thématiques des exercices pratiques à partir de leurs options respectives.

##### **Etape 2 : Visions et Attentes des équipes autour de l'option**

Les membres des équipes thématiques étaient individuellement sollicités à présenter leurs visions et attentes se rapportant à leurs options respectives. L'objectif recherché était d'évaluer leur niveau de compréhension dans l'accomplissement des missions qui leur sont dévolues par les collectivités locales.

Cette occasion a permis aux différentes équipes de faire le point sur les activités de lancement menées à Lomié, Bafoussam, Sangmélina, Djoum et Ngambé. Notons ici que les résultats des missions effectuées par certains membres des équipes thématiques n'ont pas fait l'objet d'une restitution exhaustive tant en équipe que dans les collectivités locales. Cette façon de faire constitue un frein à une dynamique de diffusion de l'approche IRM.

##### **Etape 3 : Le cadre conceptuel**

Le consultant a procédé à une clarification du cadre conceptuel devant aider à une meilleure compréhension des enseignements théoriques en salle par les membres des équipes thématiques.

Trois points ont structurés sa présentation à savoir :

- **Clarification des concepts de Coûts, Bénéfice et Risque ;**
- **Logique économique et logique écologique ;**
- **L'approche comparative.**

#### **Etape 4 : La notion de Coûts**

L'analyse de la notion de coûts est complexe surtout lorsque l'auditoire technique, bénéficiaire de la formation, n'a pas un niveau d'instruction élevé. Pour ce faire, une typologie des coûts a été fait par le consultant à savoir :

- **Les coûts d'investissement**
- **Les coûts de fonctionnement**
- **Les coûts de transaction**

#### **Etape 5 : La notion de bénéfice**

Une clarification et opérationnalisation de la notion de bénéfice a été faite par le consultant et cela à divers niveaux pour permettre aux équipes thématiques de renforcer leurs compétences dans les processus d'analyse des coûts et bénéfices :

- **Le bénéfice local**
- **Le bénéfice national**
- **Le bénéfice international**

#### **Etape 6 : Exercice pratique**

#### **Etape 7 : Travail à faire par les équipes thématiques**

Les exercices pratiques ont permis aux équipes thématiques de se rendre compte d'un certain nombre de contraintes en matière d'analyse des coûts, bénéfices et risques. Il leur a été demandé de continuer les exercices à partir des paramètres de recherche suivants :

- **Quelles sont les données disponibles sur les options ?**
- **Quelles sont les données manquantes sur les options ?**
- **Quelles sont les données à rechercher sur les options ?**

## CHAPITRE DEUXIEME

### LES REFORMES ENVISAGEABLES A NGAMBE TIKAR

#### I. LES CONTRAINTES IDENTIFIEES

Ces contraintes sont nombreuses. Principalement, on peut retenir celles ci : L'immensité spatiale du site de Ngambé, l'enclavement des villages.

##### 11. L'immensité spatiale de Ngambé Tikar

Ngambé Tikar est vaste de par son étendue. Les villages sont dispersés dans l'espace et ont des poids démographiques variant. Typologiquement, on peut identifier trois catégories de villages :

- Les villages à densité démographique élevé ayant le plus souvent une chefferie forte. Tels sont les cas de Ngambé Centre, Nditam, Gah, Ngoumé et Kong ( le plus distancé du village de l'arrondissement) ;
- Les villages à densité démographique moyenne ayant des chefferies plus ou moins représentatives dans l'arrondissement ( Mambioko, Gandié, Kpaga, Mambla) ;
- Les villages hameaux de taille démographique très faible et de création récente. Ce sont en principe des villages reliques dépendant pour la plupart des grandes chefferies locales.

Vouloir donc travailler sur l'ensemble des villages de l'Arrondissement nécessite d'énormes investissements en moyens humains, logistiques et financiers dont ne dispos pas pour le moment IRM pour sa politique dans cette partie du cameroun.

##### 1.2. L'enclavement des villages

L'Arrondissement de Ngambé Tikar est spatialement structuré en 5 axes routiers en partant de Ngambé Centre.

- **Axe Ngambé Centre – Gah ;**
- **Axe Ngambé Centre – Nditam ;**
- **Axe Ngambé Centre – INA ;**
- **Axe Ngambé Centre – Kong ;**
- **Axe Ngambé Centre – Mambla.**

Les villages sont dispersés le long de ces axes routiers et sont desservis par les trafics locaux de transport. La moto reste le moyen le plus utilisé par les populations locales pour aller d'un village à l'autre. Le coût de location d'une moto varie selon les distances et les axes routiers. Il va de 500Frs pour les villages situés à 1 kilomètre du Centre à plus de 15 000 Frs pour ceux très éloignés ( INA, Kong et Nditam). De plus, la disponibilité des moyens de transport n'est pas quotidienne.

L'arrondissement est généralement desservi deux fois dans la semaine par les agences locales de transport venant de Foumban, Magba et Bafia. Cela se fait souvent les Dimanches ( le jour du marché) et les Mercredis permettant aux Baillam sellam qui sont les principaux souteneurs du braconnage local et du commerce illégal du gibier dans l'arrondissement. L'enclavement des villages restent un grand handicap à la diffusion de l'approche IRM dans l'arrondissement à partir des travaux de restitution des équipes thématiques. Certains villages sont difficilement accessibles à moto et en véhicule pour absence de ponts sur les cours d'eau et parfois de l'état très délabré des routes.

## **II. LES REFORMES A MENER**

### **2.1. Limiter les initiatives de IRM aux villages représentatifs**

Pour des raisons d'efficacité d'approche et de visibilité des actions et des résultats sur le terrain, une limitation des interventions à un échantillon de villages jugés représentatifs de l'arrondissement s'impose. Cette limitation n'est pas cependant rigide. Les actions de IRM pourront s'étendre progressivement aux autres catégories de villages ci hauts énumérés.

Dans un premier temps, IRM devra focaliser ses efforts sur des villages de référence répondant aux critères suivants :

- **La représentativité sociologique et démographique du village ;**
- **Les motivations exprimées autour des options locales identifiées ;**
- **L'adhésion affirmée des chefferies et communautés locales des villages de référence à œuvrer aux côtés des équipes thématiques dans l'apprentissage et la faisabilité de l'approche IRM en matière de conservation et de développement durable ;**

- La disponibilité des villages de référence à offrir aux équipes thématiques des arrangements matériels ( hébergement surtout) durant leurs séjours d'activités sur le terrain.

Il ressort de ces critères un certain nombre de villages de référence dont les noms suivent :

Villages de référence	Options locales	Sites d'intervention
<b>GAH</b>	Forêt communautaire Reboisement	Mambla 1 et 2 Ndenn Ndjonkou Ngoundjé Mbioko Mansou
<b>NGAMBE CENTRE</b>	Forêt communautaire Reboisement Zonage du foncier	Moaka 1 et 2 Kpaga Ngambé haoussa Mousson Kpangoué Yah Yindji Gandié
<b>NGOUME</b>	Forêt communautaire Reboisement	Ngoumé centre Campement pygmées
<b>NDITAM</b>	Forêt communautaire Reboisement	Nditam Ndinga Koin Mambioko

Ces villages de référence ont une densité démographique élevée et une chefferie forte. De plus, leurs motivations se partagent autour des options locales. A partir de ces villages, IRM pourra tester son approche et évaluer les acquis et faiblesses qui en découlent. Toutes les équipes thématiques travailleront dans ces villages qui pourront ainsi servir de laboratoire local de développement de la méthodologie innovante de IRM. Les collectivités locales seront à même d'évaluer les compétences et contribution de chacune des équipes thématiques.

## 2.2. Revoir avec les villages les critères de sélection des membres

Certains membres des équipes thématiques sont inactifs. Ce qui ne permet pas d'attendre d'eux une contribution effective et efficace auprès des collectivités locales dans la compréhension et analyse des options. Leur niveau d'assimilation est faible. Il s'agira de voir ensemble avec les villages de référence, à travers les nouveaux critères de sélection proposés, si leur maintien s'impose ou pas. Ces critères de sélection sont les suivants :

- **Etre disposé à œuvrer de façon volontaire auprès des collectivités locales dans l'accomplissement de leurs options ;**
- **Appartenir à l'un des villages de référence ou avoir déjà démontré dans les équipes thématiques l'efficacité et la participation active dans la maîtrise de l'approche de IRM. (pour ceux n'appartenant pas aux villages de référence) ;**
- **Avoir un esprit d'équipe et de pionnier dans les travaux à caractère social.**

Le but recherché ici n'est pas de procéder à un changement des facilitateurs locaux dans les équipes thématiques. Seuls, ceux ayant démontré leur incompétence, seront remplacés. Cependant, les membres actifs n'appartenant pas aux villages de référence pourront être maintenus. Elles serviront de personnes ressources déjà formées au cas où IRM verrait la nécessité d'étendre son approche autres catégories de villages auxquels elles appartiennent.

## **CHAPITRE TROISIEME**

### **LE FORUM LOCAL DANS LES SITES DE DJOUM ET DE NGAMBE TIKAR**

#### **I. UTILITE PRATIQUE ET INSTITUTIONNEL DU FORUM**

L'organisation à Djoum et à Ngambé Tikar d'un forum local avec la participation de l'ensemble des parties prenantes locales et nationales impliquées dans les activités de IRM présente un double intérêt stratégique.

Le premier est d'ordre pratique. Ce forum offre l'opportunité d'un dialogue ouvert et direct avec les Autorités politiques et administratives y compris les acteurs du secteur privé forestier. Des recommandations dégagées pourront aider à la formulation des activités à mettre en œuvre dans le cadre de renforcement des compétences en méthodologie de travail avec les équipes thématiques.

L'intérêt institutionnel vise à institutionnaliser ce forum local comme un cadre formel de communication, d'échange d'information et de planification. Sa tenue se fera de façon périodique afin de permettre à IRM de rendre compte périodiquement de l'état d'avancement de ses travaux dans les sites d'intervention, de procéder à une harmonisation ou adaptation de ses programmes d'activité aux collectivités locales. Le forum pourra de ce fait servir de réseau local d'acteurs en matière de conservation et de développement durable dans les sites de Djoum et de Ngambé Tikar. Cette démarche vise à favoriser l'émergence d'une coalition locale en matière de partenariat décentralisé entre IRM, les équipes thématiques, les Points Focaux Locaux, les collectivités locales, les Autorités politiques et administratives, les Chefferies et le secteur privé forestier.

#### **II. LES OBJECTIFS DU FORUM**

Ces objectifs sont au nombre de cinq à savoir :

- **Renforcer les synergies en matière de partenariat sur les questions de conservation et de développement durable entre IRM et l'ensemble des parties prenantes administratives et locales (Sous préfet, Maire, Député, Commandants de Brigade, Chef de poste forestier, Délégué de l'élevage, Chefferies locales, Secteur privé forestier) ;**



- Informer les parties prenantes locales sur l'approche IRM fondée sur le COAIT dont la responsabilité de sa maîtrise et diffusion à la base revient aux équipes thématiques ;
- Procéder à un recentrage dans l'espace des activités optionnelles autour des villages de référence à Ngambé Tikar ;
- Harmoniser les visions des partenaires locaux autour de la mission de IRM dans les sites d'intervention ;
- Solliciter l'appui des collectivités locales aux initiatives d'apprentissage et de diffusion de l'approche IRM.

### **III. LES DISPOSITIONS PRATIQUES**

L'organisation de ces 2 foras locaux nécessite des arrangements d'ordre matériel et logistique en fonction des sites.

A Djoum, le forum pourra se tenir dans la salle de conférence de la Mairie ou encore dans un autre lieu susceptible de contenir l'effectif des participants.

A Ngambé Tikar, la salle de conférence du village à la chefferie pourra servir de cadre d'accueil.

Des convocations devront être envoyés deux semaines à l'avance pour permettre aux participants de procéder à des arrangements logistiques consécutifs à leur déplacement vers les lieux des foras. Il faudra prévoir un fond pour les accommodations y compris les frais de transport et per diem pour l'hébergement des chefs des villages éloignés.

### **CONCLUSION GENERALE**

Le présent rapport de mission rend compte des activités menées au Cameroun du 24 Mai au 8 Juin 2002. Deux grands objectifs étaient assignés à cette mission à savoir :

- Organiser et faciliter le travail du consultant en Analyse participative des coûts, bénéfices et risques dans les sites d'intervention de IRM ;
- Préparer la tenue à Djoum et à Ngambé Tikar du Forum local.

Les informations formulées dans les termes de référence du consultant seront fournies dans son rapport.